

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal réuni le 8 juin 2009 sous la présidence de M. GOIFFON Denis, Maire :
Absent excusé : ARCHENY Yves.

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :
1/VENTE DE BOIS

- EST INFORME du prix de retrait fixé pour la vente du lot de hêtres parcelles 22-24 lors de la vente de bois par appel d'offre qui se déroulera le 30 juin à Saint-Vulbas.

2/MATERIEL DE BUREAU

- Considérant les nouveaux besoins en matière d'édition couleur (bulletin municipal, brochures d'information, internet, cadastre...) DECIDE de remplacer le photocopieur noir et blanc par un couleur et AUTORISE le maire à signer le bon de commande devant intervenir avec Cephro Toshiba pour la location de ce matériel.

3/BUDGET LOTISSEMENT CHAMP PERROLET

- A la demande de Mme le Trésorier de Nantua , ACCEPTE les décisions modificatives à prendre pour rétablir les opérations de stocks : annulation du stock initial et constatation du stock final 2009. Il reste actuellement 5 lots à vendre (se renseigner en mairie).

4/DIVERS

- Confirme à la Société de Chasse de Lalleyriat la mise à disposition de l'ancien local pompiers à « la Batteuse » dans le cadre d'une convention à définir avec la municipalité.

- Est informé de la décision de la CCLN de consulter pour ses communes membres, divers bureaux spécialisés pour la réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (décembre 2009) et du diagnostic accessibilité des ERP (janvier 2011).

- Entend le compte-rendu des délégués communaux suite à la journée d'information sur l'impact de la crise sur la filière bois.

- Est informé des modifications souhaitées par le Comité de Fleurissement pour l'embellissement de la commune.

- La commission communication se réunira le 22 juin 2009 pour préparer le prochain bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

GOIFFON Denis.